

OSP EXPLORE

LA REVUE D'OPEN SOURCE POLITICS SUR LES INNOVATIONS
DÉMOCRATIQUES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE



ÉDITION N°1 SPÉCIALE SUR
LA NON-PARTICIPATION



SOMMAIRE

QUI SONT LES ABSENT.E.S DE LA PARTICIPATION ?	5
• Les six motifs de la non-participation	8
• Les quatre profils de non-participant.e	12
LA PARTICIPATION ET LES JEUNES	14
• Mobiliser des publics jeunes	16
• Mettre en place une convention citoyenne étudiante	27
• La participation à l'Université de Caen Normandie	30

INTRODUCTION

Bienvenue dans **OSP Explore**, la brochure dédiée aux activités de recherche et développement (R&D) d'Open Source Politics.

Cette brochure s'inscrit dans la continuité de notre engagement à explorer les innovations démocratiques et à encourager la participation citoyenne.

Nous sommes convaincu·es que la recherche appliquée et le développement de solutions innovantes sont essentiels pour faire évoluer les pratiques démocratiques et ainsi répondre aux défis actuels de notre société. Depuis ses débuts, Open Source Politics s'enrichit de la recherche appliquée en sciences humaines et sociales (S.H.S.) pour améliorer sa compréhension des défis de la participation et pour concevoir des dispositifs et des outils de participation démocratiques. Nous croyons que la recherche appliquée est essentielle pour saisir les problèmes concrets que rencontrent les individus et les groupes sociaux dans leur environnement. C'est pourquoi nous avons développé une approche qui favorise l'observation empirique des pratiques, des représentations (c'est-à-dire les attentes ou motivations) et des comportements des citoyen·nes.

Cette brochure explore les moyens de promouvoir l'engagement citoyen et la démocratie participative par des outils numériques. Elle présente en outre nos réflexions et résultats sur l'usage et le développement de ces outils, et de leur capacité à permettre aux citoyen·nes de s'informer, d'exprimer leurs opinions et de participer aux processus de prise de décision.

Dans **OSP Explore** vous découvrirez des conseils de lecture, des recommandations théoriques et pratiques issues de nos travaux de recherches, ou encore des résultats de nos expérimentations.

Nous sommes heureux·ses de partager nos avancées avec vous et espérons que cette brochure vous incitera à explorer de nouvelles perspectives pour faire progresser les pratiques démocratiques.

👉 Pour aller plus loin sur la thématique de la recherche chez OSP, lisez notre article « La recherche en entreprise, le témoignage d'Antoine Gaboriau ».

QUI SONT LES ABSENT·ES DE LA PARTICIPATION ?

Un pan de la recherche sur la participation citoyenne a tendance à se concentrer sur les participant·es et vise à comprendre et définir une sociologie de la participation. Cela, conjugué à une analyse de l'impact qu'a cette participation sur les politiques publiques. Mais quand est-il de celles et ceux qui ne participent pas ? Nous allons ici mettre en lumière la recherche sur la non-participation citoyenne en proposant un focus sur le chercheur Vincent Jacquet qui concentre sa recherche sur les non-participant·es.

Le 8 février 2023, l'équipe d'Open Soure Politics recevait Vincent Jacquet, à l'occasion de l'événement de médiation scientifique interne « OSP Explore ».

Lors du précédent évènement « OSP Explore », Bertille Mazari présentait les origines et impacts de la participation des hyper-utilisateur·rices. Vincent Jacquet propose au contraire de comprendre qui sont ceux qui ne participent pas.



Vincent Jacquet adopte une démarche de recherche novatrice et originale en menant une série d'entretiens socio-logiques avec des non-participant·es. Son étude qualitative vise à identifier les motifs d'action des non-participant·es à des dispositifs de participation de type « mini-publics ».

Vincent Jacquet est docteur en sciences politiques et chercheur qualifié F.R.S.-FNRS à l'Université de Namur (Belgique).

Les mini-publics sont des groupes de participant·es (souvent tiré·es au sort) pour représenter un échantillon de la population dans ses processus de participation citoyenne. Ils prennent différentes formes, telles que les jurys citoyens, les assem-blées délibératives (Smith, 2009). Les participant·es débattent de questions publiques complexes, souvent avec des experts, des décideurs politiques et d'autres parties prenantes. L'objectif est de parvenir à un consensus ou à un ensemble de recom-mandations qui puissent être présentées aux décideurs politiques ou au grand public (Jacquet, 2019).

Afin de mieux comprendre la non participation dans les mini-publics, Vincent Jacquet prend comme objet de recherche trois dispositifs de participation belges :

1. Le **Parlement Climat Citoyen (PCC)** a réuni 45 citoyen·nes tiré·es au sort pour débattre de l'environnement et proposer des solutions concrètes au conseil provincial de la province de Luxembourg en Belgique.
2. Le **G1000** est un sommet organisé en Belgique en 2011 dans un contexte de crise politique due à l'absence de gouvernement fédéral. 1000 citoyen·nes tiré·es au sort se sont réuni·es pour réfléchir et formuler des recommandations aux représentant·es politiques.
3. Le **G100**, qui est inspiré du G1000, organise les discussions à l'échelle locale de 100 participant·es tiré·es au sort dans la commune de Grez-Doiceau.

Bien que ces dispositifs aient des objectifs distincts, des échelles différentes, et proviennent d'initiatives diverses, le taux de participation est le même : 3 %¹. Ce faible taux de participation correspond aux études menées sur le sujet, qui révèlent qu'au mieux, 70 % des personnes sélectionnées ne participent pas (Jacquet, 2017)².

1 L'étude de dispositifs de participation impliquant un tirage au sort présente un avantage considérable : il est possible de mesurer précisément le taux de participation grâce à une liste exhaustive du nombre de personnes sollicitées. Ce niveau de précision n'est pas atteignable dans d'autres dispositifs comme le budget participatif, où il est possible d'estimer le nombre de personnes informées mais non participantes, sans pour autant pouvoir déterminer un taux de participation exact.

2 Les taux de participation à des mini-publics peuvent varier considérablement. Certains événements n'attirent que 2% de la population, comme la conférence de citoyens sur les déchets radioactifs (Fourniau, 2019). D'autres réussissent à obtenir un taux plus élevé, comme les jurys citoyens en Espagne qui atteignent en moyenne 29,7% de participation (Font & Blanco).

Table 1. Three mini-publics

	Initiative	Level of governance	Duration of the deliberation	Recruitment tool	Positive response rate
G1000	Civic organisation	National	1 day	Phone call by one private agency + recall to persuade them	3.0
G100	Civic organisation	Local	1 weekend	Phone call by volunteer of municipality	2.6
Climate Citizen Parliament (CCP)	Public authorities	Local	3 weekends	Official letter from the provincial authorities	3.0

Tableau présentant les trois mini-publics et le pourcentage de participation associé, Jacquet (2017).

Il est important de noter que les raisons de la non-participation peuvent être multiples et complexes, impliquant des facteurs individuels, institutionnels, culturels et sociaux. Par conséquent, l'analyse de la non-participation ne



Assemblées citoyennes et diversification des profils, un problème insurmontable ?

peut se limiter à une simple question de motivation individuelle, mais doit prendre en compte l'ensemble des facteurs qui peuvent influencer l'engagement des citoyen·nes.

Les six motifs de la non-participation

A partir d'entretiens sociologiques, Vincent Jacquet a identifié de manière inductive sept raisons ou motifs (de l'absence) de participation : « la disponibilité temporelle », « l'autocensure », « la concentration sur la sphère privée », « la valeur instrumentale du dispositif », « éviter les réunions publiques », « l'aliénation politique », « les interactions internes au dispositif ».

Ces motifs ne sont pas mutuellement exclusifs; plusieurs raisons peuvent expliquer le refus d'une personne de participer au mini-public ou les raisons de sa participation.

Disponibilité temporelle

Cette logique de non-participation fait référence à un conflit d'emploi du temps. Les non-participant·es n'étaient pas disponibles car ils avaient d'autres activités(en dehors du travail prévues pendant la période de participation du mini-public.

Autocensure

L'auto-censure, c'est à dire le fait de s'auto-disqualifier constitue un des motifs de non-participation. Très souvent, les personnes qui ne participent pas s'abstiennent parce qu'elles ne se sentent pas assez compétentes et légitimes en matière politique.

Un non-participant du PCC, retraité et âgé de 72 ans

« Et alors je me dis, non ce n'est pas pour moi. C'est-à-dire que si j'avais eu plus de connaissances, je veux dire plus dans certains domaines, que là je pourrais me permettre de poser les questions et d'en dire un peu plus, je veux dire, comment je vais vous dire ça ? Je pourrais me permettre de

dire « oui, il faudrait faire ça, vous devriez faire ça, ou une histoire ou l'autre ». Mais je ne connais pas le domaine. Je peux pas me permettre de demander quelque chose que je ne connais pas. Parce que là bon, il y aura des confusions, et puis, ça va pas quoi. Alors à ce moment-là, ben je m'arrête ».

Concentration sur la sphère privée

D'après les recherches de Vincent Jacquet, certaines personnes ne participent pas car elles préfèrent consacrer du temps à leur sphère privée (notamment en famille ou au travail). Ces non-participant·es se retirent de la sphère publique au profit de leurs engagements personnels et professionnels ou de leurs autres activités.

Une participante du PCC âgée de 35 ans

« Ayant trois enfants, je dois m'occuper d'autres choses. J'essaie de me concentrer sur le nécessaire et c'est pourquoi j'ai tendance à laisser de côté beaucoup d'autres choses... Mon mari travaille en tant qu'indépendant et nous nous voyons à peine pendant la semaine. Par conséquent, pendant le week-end, je dois admettre que le temps passé en famille est prioritaire »³.

Vincent Jacquet mentionne le congé citoyen, porté par quelques députés en Belgique, comme mesure susceptible de favoriser l'engagement citoyen de ceux qui rencontrent des difficultés à dégager du temps aux activités citoyennes⁴.

Valeur instrumentale du dispositif

Certain·es participant·es semblent sceptiques quant à l'impact du dispositif sur les politiques publiques, et considèrent que leur implication n'en vaut pas la peine. La valeur instrumentale du dispositif (c'est-à-dire sa capacité à influencer les politiques publiques et résoudre concrètement des problèmes

3 Traduit de l'anglais : « Having three children, I have got other things to take care of. I try to focus on the necessary and that is why I tend to leave aside many other things. ... My husband works as a freelance and we barely see each other during the week. Therefore, during the weekend, I must admit that family time is the priority », (Jacquet,2017).

4 Cette mesure permettrait aux employé·es de prendre un congé payé pour s'engager dans des activités citoyennes, sans sacrifier leur salaire ou leur emploi. Les activités éligibles seraient variées : il pourrait s'agir par exemple de réunions de quartier, d'engagement associatif, ou de participation à des mini-publics.

sociaux) a pu être décevante par le passé : l'écart entre les attentes et les résultats discrédite le dispositif de participation.

Une non-participante du PCC, puéricultrice et âgée de 28 ans

« Honnêtement, j'ai pas vraiment fait attention. J'ai parcouru, mais j'ai pas... j'ai pas relevé plus que ça parce que... Je me dis que nous, à notre niveau, on n'a pas vraiment d'impact sur, même, ce qu'on pense n'est pas spécialement retenu. Donc euh... ».



La prise de parole en public n'est pas une partie de plaisir pour tout le monde.

Eviter les réunions publiques

L'évitement des réunions publiques peut être dû à une aversion pour les situations de groupe, une réticence à prendre la parole en public et une peur du jugement des autres. En d'autres termes, certaines personnes peuvent éviter les réunions

publiques en face-à-face car elles ne se sentent pas à l'aise en groupe ou ont peur d'être jugées négativement si elles prennent la parole.

Un non-participant du G100 âgée de 63 ans

« Ce n'était pas ma tasse de thé. Vraiment, toutes ces associations et ce genre de choses, ce n'est pas ce que j'aime faire... Je veux dire, je n'aime pas les activités de groupe. Peut-être que je suis un peu comme un ours qui se cache dans sa grotte, mais je n'aime pas ça, je n'aime pas les groupes parce que... c'est comme ça. Je veux dire... il y a des gens qui aiment se rassembler, se voir tous les week-ends, alors que je dirais que je suis mieux loin de la foule »⁵.

⁵ Traduit de l'anglais : « This wasn't my cup of tea. No really, all these associations and kind of things it's really not what I enjoy doing. ... I mean, I don't like group activities. Maybe I'm a bit like a bear hiding in his cave you see, but I don't like it, I don't like groups because ...it's like this. I mean ... there are people who like gathering, to meet up every weekend whilst I'd say that I'm better off far from the crowd »..

Aliénation politique

L'aliénation politique se réfère à un sentiment de détachement ou de désengagement de la part des citoyens vis-à-vis de la politique et du système politique dans son ensemble. Elle peut être causée par divers facteurs, tels que la perte de confiance dans les institutions politiques, la perception que les politiciens sont déconnectés des préoccupations des citoyens, l'impression que les citoyens n'ont pas de pouvoir pour influencer les décisions politiques, etc.

Un non-participant du G100 âgée de 64 ans

Plus les politiciens prétendent consulter les citoyens, moins ils semblent les prendre en compte. Et c'est intentionnel, c'est une politique de communication.. « Interrogeons les gens, prétendons écouter le public ou le peuple, ou n'importe qui d'autre que vous voulez »⁶.

Au cours de son intervention à OSP Explore, événement de médiation scientifique interne à OSP, Vincent Jacquet a présenté deux motifs de participation : le devoir civique ainsi que les interactions sociales.

Le devoir civique

Le premier motif évoqué est le devoir civique. Très souvent, les participant·es aux dispositifs de participation disent se rendre aux urnes ou encore participer à un jury d'assise en évoquant un devoir moral associé à l'idée de bon·ne citoyen·ne. Au contraire, ce motif de participation se retrouve très peu dans les mini-publics.

Une participante d'un jury citoyen âgée de 52 ans

« J'ai été un peu étonnée aussi du nombre de personnes qui ne se présentaient pas, parce que finalement ben, c'est un devoir qu'on a envers la société. [...] donc les gens qui disent « moi je ne vais pas voter, qu'il y a pas de représailles », alors que finalement ben... il y a des sanctions qui pourraient être prises euh... Je trouve ça un peu bizarre. Hein, c'est comme si on ne payait pas ses PV... C'est pareil quoi. Ou on ne fait pas les peines de prison qu'on doit faire ou voilà ».

6 Traduit de l'anglais : « The more politicians claim to consult citizens, the less they seem to take them into account. And it's intentional, it's a communication policy, ... 'Let's poll people, let's pretend to listen to the public or the people, or anyone you want ».

Interactions internes au dispositif

Un autre motif de la participation est l'interaction sociale que génère le dispositif. On constate que les personnes défiantes peuvent être amenées à participer ; dans ce cas leur motivation n'est pas tant d'impacter les politiques publiques mais plutôt d'établir des « relations sociales via le processus de participation ».

Une participante du G1000, demandeuse d'emploi et âgée de 36 ans

« Ben en fait, j'étais au chômage à cette époque-là, je m'ennuyais à mourir chez moi, et je me suis dit « ben voilà, pourquoi pas ! ». C'est l'occasion de sortir, de rencontrer des gens et de faire quelque chose que je ne fais jamais. Donc je me suis dit « allez, soyons fou et... on y va ! » (rires).

Les quatre profils de non-participant·e

Vincent Jacquet a identifié quatre profils sociologiques différents qui caractérisent les non-participant·es en fonction de leur relation à la politique : les personnes « familières », « défiantes », « délégantes » et « concernées désenchantées ». Chacun des profils présente des raisons distinctes et spécifiques permettant de comprendre les raisons pour lesquelles ces personnes ne participent pas.

Les défiant·es

Les défiant·es ne participent que très rarement car ces personnes sont en marge du système politique. Elles ne votent plus et éprouvent une défiance à l'égard de l'ensemble des processus de participation. Il y a des exceptions, c'est le cas notamment d'une participante que Vincent Jacquet a rencontré dans le cadre de ses entretiens. Le motif de participation de cette personne est moins l'enjeu de l'impact sur les politiques publiques que le fait de nouer des relations sociales avec les autres participant·es du dispositif.

Les délégant·es

Les déléguant·es sont méfiant·es mais restent confiant·es dans la

représentation : une personne ou un parti politique sert leurs intérêts. Ces personnes délèguent donc leur pouvoir aux élu·es ou à un parti dont elles se sentent proches mais ne considèrent pas que leur parole soit vouée à impacter les politiques publiques. Lorsque les individus déléguant·es participent, c'est davantage dans une « logique d'interaction sociale que de transformation de l'action publique ».

Les familier·es

Ce profil de participant·e regroupe les personnes se déclarant politisées et qui s'intéressent à la participation (la personne militante syndicale, ou la personne militante d'un parti politique par exemple). Cette population peut être désignée par l'acronyme TLM (toujours les mêmes)⁷. Les dispositifs appelés « mini-public » utilisant le tirage au sort ont pour avantage de réunir des militant·es qui ont des convictions, voire des opinions, opposées et qui ne se croisent pas habituellement dans les autres dispositifs de participation car ils évoluent dans des cercles différents et isolés les uns des autres.

Les concerné·es désenchanté·es

Les concerné·es désenchanté·es ont été initialement « enthousiasmé·es par la démocratie électorale », mais ont finalement été déçu·es et ont changé d'opinion. Ces personnes ne croient plus en la politique et ne participent que très rarement. Lorsqu'elles donnent une chance aux mécanismes de participation, c'est très souvent afin de mettre le pouvoir en place à l'épreuve.

7 « Toujours les mêmes » (TLM) désigne un phénomène observé dans la participation citoyenne où un petit groupe de personnes participe régulièrement aux consultations et délibérations organisées par les autorités publiques, tandis que la majorité de la population reste en retrait et ne participe pas activement. Ce petit groupe de personnes peut avoir une influence disproportionnée sur les décisions prises car il représente souvent des intérêts particuliers ou des points de vue spécifiques, au détriment des intérêts et des points de vue plus larges de la population.



Je suis...

D'une génération désenchantée 🎵🎶

La non-participation prend des sens très différents en fonction des différents profils. Les personnes déléguant·es ne participent pas car elles ont une relative confiance dans le groupe qui les représente. Autrement dit, elles ne se sentent pas capables et ne prennent pas le temps de le faire car elles ont assez « confiance dans leurs représentant·es pour servir leurs intérêts ». Au contraire, les personnes défiant·es ne participent pas car elles n'ont « pas confiance dans leurs représentant·es ».

LA PARTICIPATION ET LES JEUNES

En 2022, 66 % des jeunes de 18-25 ans considéraient que les représentant·es ne se préoccupent pas assez de leur génération. Quant au degré de confiance envers les partis politiques, 78 % d'entre eux indiquent avoir peu ou pas du tout confiance⁸. Ce scepticisme des populations jeunes vis-à-vis des institutions représentatives s'est traduit par un fort taux d'abstention aux dernières élections : **près de 41 % des 18-24 ans ne se sont pas rendu·es aux urnes pour l'élection présidentielle de 2022**⁹. De la même manière, un constat largement partagé montre qu'il est complexe de mobiliser cette population dans les dispositifs de participation citoyenne, qui sont souvent impulsés par ces mêmes institutions représentatives renâclées.

L'engagement politique et citoyen des jeunes n'est pas pour autant mourant. Au contraire, il a beaucoup évolué et s'avère très vigoureux au sein d'autres canaux de participation. Il passe davantage par des services civiques (dont le nombre a quadruplé depuis 2014¹⁰), la participation aux manifestations, des actions civiques directes (notamment avec XR -

8 IPSOS., Les jeunes et l'élection présidentielle : Quel est leur état d'esprit ? Quel rapport entretiennent-ils avec la politique ? Quelles sont leurs attentes ? Janvier 2022

9 IPSOS - Élections présidentielles - Second tour : profil des abstentionnistes et sociologie des électors - Avril 2022

10 Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)., Fiches repères INJEP [41] août 2022.

Extinction Rebellion et Dernière rénovation pour les questions climat) et actions dites non conventionnelles du quotidien (exemple : boycottage des avions, végétarisme). Cet engagement passe aussi par le soutien aux associations.

On note en effet qu'en 2022, au moins 45% des jeunes de 18-25 ans sont engagés dans une association¹¹.

Tableau : la participation électorale selon l'âge

Tranche d'âge (en années)	Vote systématique				Vote intermittent				Abstention systématique			
	2017	2012	2007	2002	2017	2012	2007	2002	2017	2012	2007	2002
18-24	18,00	25,90	31,30	32,40	62,70	57,50	57,90	53,80	19,40	16,60	10,80	13,90
25-29	16,70	27,90	30,10	30,00	59,40	55,30	58,90	51,00	23,90	16,80	11,00	18,90
30-34	23,2	34,3	37,7	35,3	59,0	52,9	53,3	48,7	17,8	12,9	9,0	16,1
35-39	26,9	43,9	46,6	42,8	60,6	48,7	45,5	44,1	12,6	7,4	7,9	13,1
40-44	35,8	45,6	52,1	46,5	55,9	46,7	40,7	42,9	8,3	7,7	7,2	10,7
45-49	35,6	49,9	53,4	51,9	56,2	43,4	40,6	39,3	8,2	6,6	6,0	8,8
50-54	38,8	54,8	57,9	54,3	54,2	39,0	37,2	36,8	7,0	6,2	4,9	8,9
55-59	42,8	57,9	61,5	57,2	50,2	37,4	34,0	36,1	7,0	4,8	4,5	6,6
60-64	44,6	60,4	64,5	59,5	47,9	33,5	31,3	33,8	7,5	6,1	4,2	6,8
65-69	49,7	63,1	66,2	60,4	42,9	32,0	29,4	31,8	7,4	4,9	4,4	7,8
70-74	51,9	65,1	65,1	60,0	39,7	27,5	28,8	31,4	8,4	7,4	6,2	8,6
75-79	50,4	62,7	61,5	56,9	38,5	25,8	28,6	30,6	11,1	11,5	9,9	12,5
80 ou plus	38,0	44,7	51,0	45,5	32,2	27,4	26,5	25,8	29,9	27,9	22,5	28,7

Lecture : en 2012, 55 % des inscrits âgés de 50 à 54 ans ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique), 39 % ont participé à une partie des tours (vote intermittent), et 6 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique).
Champ : Inscrits et résidant en France métropolitaine

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2012 à 2017

Tableau issu de l'avis du CESE sur l'engagement et la participation démocratique des jeunes (source : Insee)¹².

Ainsi, pour répondre à l'enjeu de la mobilisation des publics jeunes dans les dispositifs de démocratie participative, nous nous sommes demandé-es quels sont les freins à cette mobilisation et quels sont les leviers à actionner pour y remédier.

Nous nous concentrerons ici sur les populations jeunes comprises dans la tranche d'âge allant de 18 à 29 ans. Afin de ne pas essentialiser ces populations recouvrant des réalités très disparates (âge, classe sociale, situation étudiante, emploi, etc.) nous parlerons donc des jeunes en tant que groupe rassemblant diverses sociologies de populations. Cette nécessité de

11 IPSOS - Les jeunes et l'élection présidentielle : Quel est leur état d'esprit ? Quel rapport entretiennent-ils avec la politique ? Quelles sont leurs attentes ? Janvier 2022.

12 Conseil économique, social et environnemental, avis. Engagement et participation démocratique des jeunes, mars 2022. p.29.

s'adresser à plusieurs publics jeunes se traduit donc par le besoin d'actionner différents leviers pour différentes jeunesses.

Comment mobiliser davantage des publics jeunes ?

Etat des lieux des freins à la participation des jeunes

Si la mobilisation des jeunes dans les processus participatifs constitue l'un des défis de la participation citoyenne, quels en sont les ressorts ?

Plusieurs raisons sont identifiées : la défiance vis-à-vis des représentant·es qui alimente la confusion entre politique politicienne et politique « citoyenne », une certaine dépolitisation de la place des jeunes dans le système actuel, ou encore les lacunes des enseignements relatifs à l'éducation à la citoyenneté. Par ailleurs, le langage institutionnel et la question des compétences par échelon (ville/région/département) manquent souvent d'accessibilité. Enfin, comme l'indique l'avis du CESE sur l'engagement et la participation démocratique des jeunes, « même si l'âge est de façon extrêmement nette le facteur le plus prédictif de la participation électorale », les différences de participation se sont accentuées en 2017 par catégorie sociale¹³.

De manière corrélative, on constate une surreprésentation des classes sociales supérieures disposant des capitaux sociaux, économiques, et culturels les plus importants dans la participation citoyenne des populations jeunes. Le même document nous permet de conclure que « participer à la vie démocratique implique au préalable de se sentir suffisamment en confiance et légitime pour y prendre part, quels que soient la catégorie socio-professionnelle, le genre, le territoire, le niveau de diplôme¹⁴ ». Cette affirmation se confirme autant chez les jeunes que chez toutes les tranches d'âge confondues.

13 Conseil économique, social et environnemental, « Avis : Engagement et participation démocratique des jeunes », mars 2022. p.29.

14 Conseil économique, social et environnemental, « Avis : Engagement et participation démocratique des jeunes », mars 2022. p.28.

Une fois ces barrières à la participation dépassées, persiste le problème récurrent du décalage entre les attentes des populations jeunes et les offres de participation, notamment sur le plan de la tangibilité des résultats et de leur temps de réalisation.

Enfin, nous souhaitons insister sur un stéréotype spécifique à la participation en ligne dont il est important de se débarrasser.

Il ne faut pas prendre pour acquis que les personnes de cette génération, bien que consommant une grande quantité de médias en ligne, soient nécessairement à l'aise avec les plateformes de participation citoyenne. La fracture numérique existe également au sein des populations jeunes, et peut donc constituer un obstacle à la participation, ainsi que la sociologue Dominique Pasquier a pu le démontrer dans son enquête¹⁵.

Cet état des lieux non exhaustif des freins à la participation des jeunes combiné à notre expérience nous a permis d'identifier un certain nombre de leviers.

Privilégier la co-construction du dispositif de participation

La co-construction du dispositif consiste à impliquer les jeunes de sa conception jusqu'à sa réalisation. Cette démarche favorise leur engagement en garantissant que les thématiques, les enjeux et les modalités de participation sont au plus proche de leurs intérêts et préoccupations.

Associer les jeunes à la définition et à l'élaboration du processus permet de



15 Dominique Pasquier : L'internet des familles modestes - Enquête dans la France rurale, Paris, Presse des Mines, 2018.

créer un dispositif pour les jeunes et par les jeunes, encourageant ainsi leur participation.

Tout d'abord, impliquer les jeunes populations dès la genèse du dispositif leur permet de mieux comprendre les enjeux et favorise leur implication dans la réussite du projet. Leur participation aux décisions relatives au processus et une communication régulière sur les avancées les incitent à être moteurs de la réussite du dispositif. Donner un rôle aux jeunes dans la conception du dispositif leur donne un sentiment de propriété et de contrôle sur le processus, ce qui les responsabilise et renforce l'engagement.

Dans le cadre de la première Convention Citoyenne Étudiante de l'UPEC (Université Paris Est Créteil), les étudiant·es ont pris part à la méta-délibération (c'est-à-dire la phase de délibération sur les conditions de réalisation du débat étudiant). Ce rôle décisionnaire dans la construction du dispositif attribué aux étudiant·es leur a permis d'organiser une convention citoyenne sur l'alimentation au plus proche de leurs intérêts, attentes et valeurs. Plusieurs étudiant·es ont ensuite été stagiaires et se sont occupé·es de la logistique et de la communication, certain·es étaient garant·es, facilitateur·trices, ou encore chargé·es du suivi dans le comité de pilotage. Mais il est possible d'aller encore plus loin dans cette démarche d'inclusion. Pour la deuxième édition, l'équipe d'organisation a ainsi décidé d'associer des étudiant·es à la co-définition des groupes thématiques, à l'invitation des partenaires et témoins de la CCE, à la communication officielle, à l'animation de la Convention, à la formation des facilitateur·trices, à la création de contenus, au pôle Recherche et Fact-checking.

👉 Pour plus d'infos sur la mise en place d'une convention citoyenne étudiante, [consultez notre guide](#).

La participation des jeunes dans l'élaboration du dispositif doit être encadrée pour trouver un équilibre entre un dispositif trop flexible qui demanderait aux jeunes de construire entièrement la démarche et un dispositif trop rigide et frustrant qui ne permettrait pas l'expression de leurs recommandations et volontés. En amont de la co-construction du dispositif, il est donc nécessaire de communiquer aux jeunes les objectifs

et les consignes qui leur permettent d'identifier l'objet de leur contribution et sa portée.

Le CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) recommande dans son rapport de 2022¹⁶ d'intégrer les jeunes en amont dans la construction des politiques publiques. En particulier il incite à la généralisation de dispositifs du type « dialogue structuré » à différentes



Un dispositif de participation réalisé par les étudiant-es pour les étudiant-es, table ronde animée par les étudiantes de l'UPEC lors de la CCE n°1.

échelles (européennes, nationales, locales). Le dialogue structuré, lancé en 2011 par l'Union européenne, est une méthode de participation citoyenne qui permet aux citoyens de participer activement à la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. Bien que le dialogue structuré soit obligatoire au niveau national pour la construction de tout ou partie des politiques concernant les jeunes (article 54 de la loi Égalité-citoyenneté de 2017), le CESE constate que sa mise en œuvre est disparate et lente à tous les échelons.

Faire venir et aller vers

« Faire venir » est une stratégie de communication qui vise à attirer l'attention de l'autre personne pour établir une interaction en l'invitant à venir vers vous. Cela peut inclure envoyer un message, fixer un rendez-vous ou une réunion, mettre des affiches ou encore faire une publication sur les réseaux sociaux. Cette approche est souvent considérée comme directive et contrôlante, car elle suppose que la personne qui émet a quelque chose

16 CESE. (2022). Engagement et participation politique des jeunes. Avis du Conseil économique, social et environnemental sur proposition de la commission temporaire « Participation démocratique » avec la contribution de la délégation aux Outre-mer. Journal officiel de la République française, Mandature 2021-2026.

à offrir et que la personne qui est destinataire doit aller vers elle pour en bénéficier.

Au contraire, « aller vers » consiste à se déplacer vers son interlocuteur·rice pour établir une communication. Cela peut inclure le fait de se déplacer



Aller vers, c'est aussi faire des ateliers en présentiel pour présenter et expliquer les dispositifs de participatifs numériques.

physiquement pour les rencontrer ou simplement écouter attentivement ce que ces personnes ont à dire.

Cette approche est souvent considérée comme empathique et ouverte d'esprit, car elle montre que vous êtes prêt·e à écouter et à comprendre l'autre personne. En complément de la stratégie de « faire venir », la démarche d'aller vers permet d'inclure et de recueillir la participation de personnes qui n'auraient pas participé si nous n'étions pas allé à leur rencontre.

Pour être plus inclusives, les démarches participatives doivent tenir compte des inégalités sociales liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication chez les jeunes. Bien que ces outils soient de plus en plus accessibles, leur mode d'utilisation crée une « fracture numérique de second degré »¹⁷. La rencontre en personne permet de sensibiliser les

¹⁷ La fracture numérique du second degré est un terme qui désigne l'écart entre les personnes qui ont des compétences numériques avancées et celles qui ont des compétences numériques de base mais qui ne sont pas à l'aise avec les technologies les plus récentes. C'est une extension de la notion de fracture numérique qui fait référence à la différence entre les personnes qui ont accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et celles qui n'y ont pas accès. Brotcorne et al. (2010) approfondissent la notion de fracture numérique et montre qu'il existe une différence dans l'utilisation d'internet entre les différentes tranches d'âge mais également au sein des différentes tranches d'âge.

jeunes à la participation et d'introduire l'utilisation d'outils numériques, tout en augmentant significativement le passage à l'action (dépôt d'idées, réponse à un questionnaire, vote en ligne, etc.). Ainsi, pour remédier au manque de participation des jeunes, il est possible d'hybrider les démarches en allant chercher les publics éloignés du débat public et des plateformes de participation en ligne.

Sur le modèle du porte à porte, il est possible de se rendre directement sur leur lieu de vie. Associer la participation des jeunes aux milieux de vie scolaire et parascolaire, ainsi qu'à d'autres organisations et milieux de vie fréquentés par la jeunesse cible facilite la participation (Décider ensemble, 2022)¹⁸. Par exemple, recueillir la parole des jeunes en personne lors d'événements sportifs, associatifs, ou même pendant les pauses déjeuner peut être une action de communication intéressante pour les impliquer. La création de partenariats avec des écoles, collèges, lycées, conseils de jeunes ou promotions est une façon facile et efficace de favoriser la participation des jeunes (dépôt d'idées suite à des débats dans la classe par exemple).

Un exemple de collaboration avec une école

Des acteur·trice·s de la participation de la ville d'Angers sont intervenu·e·s au sein d'une classe de 4ème du collège Félix Landreau afin de les faire participer au budget participatif de 2019. Pendant ce cours, les élèves ont réfléchi à une action citoyenne, puis ils ont construit le projet et rédigent une proposition pour la mission citoyenne de la ville d'Angers. Finalement, deux projets ont été retenus et ont été soumis au vote des habitants de la ville : « I ♥ Angers » en lettres géantes et un banc luminécologique.

Un exemple « d'aller vers » initié par les jeunes : The People's Bus à New-York



the
PEOPLE'S
BUS

Un ancien bus de transport de détenus à Rikers Island a été transformé par des jeunes en un centre communautaire mobile, The People's Bus, pour améliorer la relation de confiance entre le gouvernement local et la

18 Décider Ensemble. (2022). Jeunes, démocratie et participation : Un cycle de webinaires proposé par Décider Ensemble. Récupéré le 24 mars 2023.

communauté. Un groupe de jeunes boursiers de la ville de New York a rejoint la Commission pour l'engagement civique (CEC) pour lancer ce projet et des festivals associés. Un camion à glaces accompagne le bus pour distribuer des glaces gratuites tout en informant les bénéficiaires sur leurs droits en matière de logement, d'immigration, de travail et de vote.

👉 Retrouvez plus d'informations sur la [plateforme Decidim de New York](#) !

La démocratie du faire

Parmi les freins à la participation des jeunes, nous avons pu identifier le sentiment selon lequel « toute action est vaine car tout [serait] joué d'avance ». C'est ce que Vincent Jacquet a identifié comme étant le doute sur la valeur instrumentale du dispositif, c'est-à-dire que le dispositif est perçu comme étant incapable d'influencer les politiques publiques. La démocratie du faire, comme principe directeur de la conception de certains dispositifs de participation permettrait de mobiliser les populations jeunes.

En effet, la « démocratie du faire » renvoie à l'impératif de se soumettre à l'exigence de l'impact, de l'efficacité et de la tangibilité du résultat. Il apparaît que les populations jeunes participent davantage dans les processus participatifs pour lesquels il est le plus aisé de constater les résultats de leur participation. Ainsi, face au décalage apparent entre les attentes des populations jeunes et les offres de participation, les concertations uniques et ciblées dans le temps sur de courtes périodes semblent susciter plus d'intérêt. La garantie de rendu associée à des livrables clairs et engageants ainsi que la rapidité de mise en œuvre des projets issus de la co-construction sont autant de critères qui favorisent une participation plus accrue des jeunes.

Les budgets participatifs déclinés à destination des publics jeunes sont assez efficaces, notamment lorsqu'ils portent sur des thématiques touchant au quotidien de ces populations et lorsqu'ils sont combinés avec des dispositifs d'aller-vers conséquents.

La valorisation de la participation

L'action de participer aux processus de décision publique constitue en soi une contribution à l'intérêt général et au bien commun en améliorant la

qualité de la délibération et de la décision. Dans un contexte de mobilisation difficile de certaines populations notamment sur les dispositifs en présentiel, il est important de s'assurer non seulement de la compensation de la perte de revenu engendrée, mais aussi de la valorisation de cette participation.

Cette valorisation peut notamment prendre la forme d'une certification permettant ainsi de valoriser et de reconnaître l'habilitation par l'expérience participative et délibérative. A titre d'exemple, chez les populations étudiantes et selon les filières, cela peut être un véritable agrément pour le CV. C'est ce que traduit le retour de certains des 94 jeunes tiré·es au sort pour former un « labo citoyen » afin de mener l'étude de faisabilité des idées du budget participatif du Val de Marne en collaboration avec les services du département. L'un d'entre eux indique en effet que cette expérience lui a permis de documenter son mémoire de licence d'architecture¹⁹.

D'autres rétributions symboliques peuvent être discernées (exemple : gagner un concours photo). Le département avait ainsi mis en place un système de « cadeaux », « récompenses » ou « d'avantages » à travers trois packs parmi lesquels les participants pouvaient choisir : une liste d'activités et animations organisées par les équipes développement durable auxquelles ils pouvaient s'inscrire ; une semaine gratuite dans l'un des deux centre de vacance possédé et géré par le département ou un remboursement augmenté de la formation BAFA. Comme le précise notre interlocuteur Hugues Renard, à l'époque chef de projet démocratie participative, « cela n'a pas été un grand succès. L'élaboration de ces « packs » a été laborieuse auprès des autres services du département. Et au final moins de 50% des participants ont fait les démarches pour en bénéficier : aucun pour le premier, et la majorité pour le troisième (BAFA). »

La mise en place d'un système de rétribution symbolique ou non peut ainsi prendre plusieurs formes et n'est pas toujours efficace.

Le débat²⁰ qui a pu en découler a davantage porté sur la question de la rétribution financière de la participation. Ses détracteurs considéraient la participation citoyenne comme un acte purement citoyen ou civique devant échapper à la valorisation pécuniaire, pointant entre autres le risque de marchandisation de l'engagement citoyen et des effets de professionnalisation pouvant en découler. A l'inverse, d'autres estiment

19 Lippert, A. (2020, juillet 1). Val-de-Marne : les jeunes ont défriché le terrain pour l'avenir des parcs. Le Parisien.

20 Voir par exemple La Gazette des Communes, « Doit on rémunérer les citoyens qui participent ? ». 2016.

que cela viendrait valoriser une certaine expertise d'usage et que cette rétribution constitue un levier significatif pour encourager la participation. C'est l'option qui remporte notre adhésion mais aussi celle de l'OCDE qui indique dans une perspective d'inclusivité que « la participation devrait également être encouragée et soutenue par une rémunération, des dépenses, et/ou en fournissant ou en prenant en charge la garde des enfants et des personnes âgées »²¹.

À quel besoin cette rétribution répond-elle ?

Sur un fond de crise de la représentation, les institutions représentatives invitent de plus en plus les citoyennes et citoyens à contribuer à l'occasion de différentes démarches participatives. Ceci notamment dans le but d'améliorer la qualité de la décision publique et de la légitimer davantage. C'est dans ce contexte que le dernier mandat municipal (2014-2020) a attesté d'un mouvement considérable de diversification de l'offre de participation afin de l'enrichir et d'attirer d'autres publics.



Convention citoyenne pour le climat :
des Français·es tiré·es au sort
pour trouver des solutions.

On pense par exemple aux dispositifs de Budget Participatif - multipliés par plus de 20 en 6 ans (Bézar, 2022)²² - ou encore aux Conventions Citoyennes. On a ainsi vu en 2019, sur demande du Gouvernement, des citoyen·ne tiré·es au sort pour participer à la Convention Citoyenne pour le Climat (2019). Dans ce cadre, les participant·es ont

été indemnisé·es sur la même base tarifaire que celle des jurés d'assise (indemnité de comparution s'élevant à 96,60 euros par jour) somme à laquelle s'est ajoutée une indemnité de perte de revenus à hauteur de 10,03

21 Groupe de travail de l'OCDE sur le gouvernement ouvert. Good practice principles for deliberative processes. 2020.

22 Bézar, A. (2022, February 26). Budgets participatifs : donner du sens à la participation des citoyens. Fondation Jean Jaurès.

euros de l'heure. Dans les deux cas, il s'agit de tirer au sort des citoyen·nes sur les listes électorales pour participer à la décision politique, soit pour assister les juges dans leur fonction de juger, soit pour assister les gouvernant·es dans leur fonction de gouverner.

Il convient de préciser que le forfait jour, ajouté à l'indemnité de perte de revenus, ne remplace pas une indemnité compensatoire qui prendrait en compte les pertes de revenus, les frais de déplacement, d'hébergement ou encore les frais de repas engagés. Elle se rapproche davantage de l'idée de contrepartie, de valorisation par la rétribution bien qu'on ne puisse pas parler de rémunération. Le « désenchantement du politique »²³ qui s'observe notamment à travers l'abstention des jeunes (entre 69 % et 71 % d'abstention des 18 et 24 ans au premier et second tour des législatives par exemple)²⁴ se traduit aussi dans les dispositifs de participation citoyenne. Ainsi, comment miser seulement sur l'engagement citoyen et la conscience civique pour mobiliser ces publics ?

Fortement touchées par la précarité, les populations jeunes et notamment les populations étudiantes, sont aussi confrontées à l'enjeu du temps (conciliation études et emploi par exemple) ou encore des ressources disponibles (notamment en termes de mobilité) qui ne permettent pas toujours de pouvoir participer en présentiel. Ceci est plus vrai encore dans le cadre de démarches demandant une participation sur un temps plus long et engageant que les dispositifs de participation « one shot ».

La valorisation de leur participation en présentiel passant par une contrepartie financière nous apparaît constituer un levier d'incitation en ce qu'il atteste d'une prise au sérieux de la participation au bien commun, participation prise sur le temps libre de chacun·e.

Que vient-on valoriser exactement ?

Quelle est la fonction de cette rétribution hors défraiement pour le déplacement, le manque à gagner ou le(s) repas ? Doit-on rétribuer, dans un but de reconnaissance, de valorisation voire d'incitation, la participation citoyenne en tant qu'acte civique ?

23 IFOP. (2022). Les jeunes et la présidentielle de 2022. Ifop pour l'ANACEJ. FD / JPD N° 118927.

24 Institut Montaigne. (2022). 71 % : L'abstention des jeunes, premier grand défi démocratique du pays.

Le *Guide pour l'indemnisation et la valorisation de la participation citoyenne* ²⁵ parle de valorisation de la « maîtrise d'usage » ou de l'« expertise d'usage » des participant·es.

Cette valorisation pécuniaire de l'expertise est une manière de reconnaître a priori les aptitudes des participant·es à nourrir le débat. Ce ne sont donc pas l'expérience du travail de groupe, de la délibération et la montée en compétence sur certains sujets qui sont ici valorisées et reconnues a posteriori.

Comme l'indique le guide : « il s'agit d'une reconnaissance du temps et de l'investissement des citoyens et citoyennes en regard de ceux engagés par les professionnels, ces derniers étant rémunérés pour leur travail. Cela permet de souligner que, sans leurs compétences « d'experts d'usage », la formation ou le projet ne peut se réaliser. Par conséquent, il est indiqué de donner une valeur monétaire à cet investissement jusqu'alors bénévole.»

Comment adapter cette idée au cas des jeunes ? Doit-on rester sur la notion d'usager ? Serait-il pertinent de valoriser une capacité à représenter les générations futures dans les débats ?



25 Collectif rassemblant FAS Bretagne, avec le soutien du Ti Lab de Bretagne (2022, décembre). *Valorisons la participation citoyenne*. Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne.

METTRE EN PLACE UNE CONVENTION CITOYENNE, À L'UNIVERSITÉ !

Dans la droite ligne de la Convention Citoyenne pour le Climat, l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Fontainebleau et le Living lab AlgoPo organisent les Conventions Citoyennes Étudiantes (CCE) annuelles de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC). Il s'agit d'une expérience participative inédite et innovante qui vise à définir une série de mesures et de propositions en réponse à des enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires qui concernent directement les étudiant·es.

En 2021, la CCE portait sur les pratiques alimentaires ; elle entendait définir de manière collaborative une série de mesures et de recommandations pour répondre à l'urgence environnementale dans un esprit de justice sociale et en tenant compte des enjeux sanitaires.

En 2022, la Convention Citoyenne Étudiante porte sur les enjeux du numérique face à l'urgence climatique. Dans la continuité de la première convention, l'édition 2022 entend notamment contribuer à la réduction des émissions de gaz à effets de serre issues des usages du numérique au sein de l'université. La synthèse de la CCE 2 présentant les mesures de la CCE 2022 est accessible [en ligne](#).

Le Living Lab Algopo et Open Source Politics ont co-écrit à destination des universités un guide de réalisation des conventions citoyennes.

Les objectifs du guide

- **Présenter le dispositif** de CCE et en aborder les enjeux pratiques, théoriques, et expérimentaux.
- **Fournir des conseils méthodologiques et pratiques** sur la préparation, le déroulement et le suivi d'une CCE à partir des éditions passées.
- **Rendre accessible des pratiques** démocratiques complexes à l'échelle de l'université.

Recommandations tirées du guide

1 - Intégrer la CCE dans le cursus universitaire

Des données issues de la recherche en sociologie montrent que le taux de participation actuel pour des ateliers délibératifs est de l'ordre de 3 %. Vincent Jacquet (2020) affirme que l'une des raisons de la non participation est le fait que les participant·es préfèrent s'investir davantage sur la sphère privée. Autrement dit, lorsque nous avons du temps libre, nous sommes nombreux·ses à choisir de nous investir dans notre sphère personnelle. L'intégration de module de CCE dans les maquettes de formation motive les étudiant·es car elle est perçue comme le prolongement de leur implication scolaire et professionnelle. Ainsi, l'idéal est d'inclure le dispositif de participation sous la forme de dispense de cours ou d'aménagement spécifiques pour qu'il ne soit pas perçu comme une charge supplémentaire mais plutôt comme une unité de formation.

Une autre raison de non-participation identifiée par Vincent Jacquet (2020) est le conflit d'emploi du temps. Inscrire la CCE dans le calendrier universitaire permet aux étudiant·es de se rendre disponible dans la plage horaire dédiée au travail universitaire. Les étudiant·es qui cumulent les études avec un travail pourront ainsi plus facilement se rendre disponibles.

2 - Valoriser la CCE comme une expérience formatrice

Afin d'impliquer un maximum d'étudiant·es dans le dispositif, il est important de bien présenter et mettre en lumière l'apport que représente l'implication dans ce dispositif pour la formation - aussi bien personnelle ou étudiante que professionnelle. C'est en effet l'occasion d'acquérir un éventail large de compétences, sur la thématique de la CCE d'abord, mais également d'intelligence collective, de participation à un débat, de plaidoyer, de dialogue politique, de networking... La participation à la CCE constitue ainsi une expérience académique et citoyenne très enrichissante, de co-décision et de co-construction de politiques publiques. La présenter comme telle renforce l'engagement des participant·es tout au long du dispositif.

3 - Mobiliser l'ensemble des structures étudiantes existantes

Les élu·es et membres des associations peuvent être non seulement des participant·es mais aussi des intervenant·es. Les compétences et l'engagement des élu·es et membres des associations au sein de leur université font de ces étudiants des relais et ambassadeur·rices qu'il est intéressant de mobiliser.

4 - Favoriser une diversité de supports et d'ateliers ludiques

Nous conseillons aux universités de diversifier les modalités d'information et de participation. En effet, favoriser une diversité de supports et d'ateliers ludiques renforce l'implication des étudiant·es et facilite l'appréhension des enjeux de la convention. A titre d'exemple, lors de la journée de transmission de la deuxième édition de la CCE des débats mouvants par groupes de différentes thématiques ont été organisés. Ces débats mouvants ont mis les étudiant·es dans une posture de délibération innovante qui a particulièrement suscité leur intérêt. D'autres ateliers ont été mis en place lors de la convention : le théâtre-forum, la projection de documentaires sur la thématique, la réalisation de fresques du climat et du numérique sont des supports de réflexion qui ont favorisé l'engagement et l'apprentissage.

Retrouver le replay de notre webinaire dédié à la convention citoyenne étudiante de l'Université de Paris-Est Créteil 🖱

**Open
Source
Politics**

REPLAY WEBINAIRE

Retour d'expérience

La Convention Citoyenne Étudiante de l'Université Paris-Est Créteil

LA PARTICIPATION À L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

Journaliste vie de campus et chargé d'aide au pilotage démocratie participative à l'Université de Caen Normandie, Arthur Le Coz supervise aujourd'hui les concertations de l'Université au support d'une plateforme Decidim éditée par Open Source Politics.

Durant son mandat de vice-président étudiant du regroupement des universités et des établissements d'enseignement supérieur en Normandie, Arthur Le Coz a déjà pu mettre en place des assises de la vie étudiante à l'échelle régionale.

Son poste à l'Université de Caen a été créé à l'occasion de son recrutement, durant la crise sanitaire, reflétant alors le souhait de la nouvelle équipe de direction de mettre en place des processus de démocratie participative afin d'associer davantage la communauté à l'élaboration de schémas directeurs ou de plans pluriannuels.

L'université en quelques chiffres

- 13 campus
- 6 villes
- 3 départements
- 33 000 étudiant.e.s



Peux-tu nous dresser un état des lieux des démarches participatives jusqu'ici menées par l'université ? A qui s'adressent ces démarches ?

Nous avons mis en place plusieurs concertations sur Decidim. Tout d'abord une concertation sur le projet d'établissement (c'est-à-dire le contrat quinquennal de l'université). Cette concertation concernait l'ensemble de la communauté universitaire : les étudiant·es, le personnel administratif, les enseignant·es-chercheur·euses, les chercheur·euses invité·es. Nous avons ensuite expérimenté un premier budget participatif, cette fois à destination seulement des étudiant·es. Au printemps 2022 nous avons mis en place une concertation sur le dispositif « Sciences avec et pour la Société ». Cette concertation s'inscrit dans le prolongement du projet d'établissement d'ouverture de la recherche à la société. A l'automne 2022 nous avons lancé une concertation qui s'adresse à l'ensemble de la communauté de l'université sur un thème d'actualité : la sobriété énergétique ! Enfin, nous avons initié début 2023 le deuxième budget participatif étudiant, cette fois en doublant le budget ! Avec un peu plus d'un an de recul sur nos démarches participatives, cela va être l'occasion pour nous de nous reposer les bonnes questions, de prendre en compte les données et de réfléchir sur la manière dont on peut améliorer les choses.

Quels sont les différents modes de recueil de la participation des étudiants à l'Université de Caen Normandie ?

En tant qu'établissement de formation et de recherche nous avons plusieurs outils de sondage : on utilise limesurvey sur certains sujets (par exemple sur les problèmes d'addiction, le sport ou la santé). Nous organisons aussi des temps d'échange directement sur les campus sans recours à l'outil numérique. Nous avons également l'ensemble de nos instances, où des étudiant·es sont élu·es : à l'échelle de l'université, mais aussi de nos unités de formation et de recherche (UFR). Dans le cas du schéma directeur de la vie étudiante, nous venons de mettre en place une concertation en ligne pour que les dates des rencontres soient disponibles mais l'essentiel de la participation se fait de manière physique. L'outil numérique vient compléter ce qu'on fait en présentiel avec pour objectif d'ouvrir un espace de propositions après ces temps de rencontres.

L'université de Caen Normandie est un établissement pluridisciplinaire

qui s'étend sur 13 campus dans 6 villes, et sur 3 départements différents. Les problématiques ne sont pas les mêmes sur les différents campus car il y a notamment des différences dans l'accès au soin, les moyens de transport, ou encore l'accès à la culture. Des personnes qui sont en charge de la vie étudiante vont directement sur les différents campus et échangent avec tous les acteurs (étudiant·es, personnes engagées ou associations étudiantes).

Des ateliers en présentiel comprennent une présentation du schéma directeur, puis des temps d'échanges informels avec les étudiant·es en petit groupe. Ce sont les élus qui viennent recueillir la parole et animent les



Les cerveaux s'échauffent lors d'un des nombreux ateliers réalisés lors de la 1re CCE.

temps d'échange.

Pourquoi avez-vous fait le choix d'un budget participatif ?

On a voulu expérimenter un budget participatif à destination des étudiant·es car la concertation sur le projet d'établissement concernait l'ensemble de la communauté de l'Université, sur l'ensemble des aspects que couvre un établissement d'enseignement supérieur comme la recherche ou le développement international (ce qui est un champ très large à moyen et long terme sur lequel il peut être difficile de se projeter).

Nous avons lancé cette année une deuxième édition du budget participatif étudiant : alors que le premier budget s'élevait à 30 000 euros, cette seconde édition double le budget à hauteur de 60 000 euros.

Quelle est la différence entre le projet d'établissement quinquennal et le budget participatif ?

Lorsqu'on associe la communauté universitaire pour établir un projet d'établissement, les propositions sont soumises à un arbitrage politique qui vérifie la cohérence des propositions avec l'ensemble du plan d'action. Quand on est sur un exercice comme celui d'un schéma directeur sur 3, 4 ou 5 ans, l'étudiant·e va avoir du mal à se projeter, et c'est normal ! En effet, la personne ne va pas forcément assister à la concrétisation des lignes directrices co-décidées.

La participation à un budget participatif est différente car les participant·es vont pouvoir assister concrètement à la réalisation des projets avant la fin de leur cursus universitaire. Par exemple, parmi les 3 projets lauréats du premier BP, l'un d'entre eux demandait des actions concrètes de lutte contre la précarité menstruelle. Il a rapidement été réalisé par l'installation de distributeurs de protections hygiéniques sur l'ensemble de nos campus (voir article sur la lutte contre la précarité menstruelle).

Le budget participatif fonctionne avec un budget issu de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) qui correspond à une taxe de 95 euros que paient les étudiant·es chaque année. Notre responsabilité est que les étudiant·es puissent comprendre comment est utilisée cette taxe et qu'ils puissent bénéficier des investissements conséquents. Le budget participatif répond à ces enjeux, il leur permet de directement s'exprimer sur leurs besoins, puis de les prioriser par le vote et enfin d'avoir rapidement un « retour sur investissement » de cette taxe qui est un véritable impôt. Le résultat : les étudiant·es sont davantage mobilisés sur le budget participatif, qui est plus concret et qui permet de se projeter à court terme.

Quelles pistes d'amélioration as-tu déjà identifiées pour le prochain budget participatif ?

Nos seuls relais sur le terrain sont pour le moment les associations étudiantes. Nous n'avons pas encore de relais direct sur les campus mais ceci va se structurer très prochainement à travers la création d'un bureau de la vie étudiante et le recrutement d'un·e chargé·e de mission vie étudiante rattaché·e à la direction générale des services.

Un levier pertinent que nous n'avons pas encore actionné sur le budget participatif c'est aussi le recours à des emplois étudiants en tant qu'ambassadeur du budget participatif.

Quels freins à la participation étudiante as-tu pu identifier ?

Les aspects multi-campus et multi-territoire constituent un frein important. Cela se traduit notamment dans les propositions du budget participatif qui portent surtout les 2 ou 3 principaux campus de l'université c'est-à-dire ceux qui accueillent le plus d'étudiants. A l'inverse, seule une petite volumétrie de propositions est issue de petits campus ou de campus situés hors de la ville de Caen. Pourquoi ? Le sentiment d'appartenance à l'université varie fortement en fonction de la localisation du campus, selon que celui-ci soit localisé dans la ville de Caen ou en dehors.

Ce frein n'a pas su être surmonté par les stratégies de « faire venir », jusqu'alors préférées aux stratégies « d'aller vers ». Nous tâcherons de faire évoluer cela prochainement.

Toi qui a une casquette de communicant, quelle stratégie de communication as-tu mis en place pour ces différentes démarches ? Qu'est ce qui a bien fonctionné selon toi et qu'est ce qui n'a pas fonctionné ?

Quand on est dans une université nous avons un contexte assez différent de celui d'une collectivité territoriale. Un des avantages est que l'on dispose de l'ensemble des adresses mail et que les étudiant·es les consultent assez régulièrement. Les mails sont des outils qu'on peut utiliser ponctuellement et qui sont utiles : dès qu'on envoie un mail, sur les 24h qui suivent on constate un trafic assez important sur les concertations. On fait surtout de la communication sur les réseaux sociaux et d'autres outils internes, comme notre newsletter étudiante. Notre stratégie de communication s'appuie donc sur les outils numériques. Le meilleur conseil que je pourrais donner, au-delà d'utiliser des affiches et des posts sur les réseaux, c'est d'avoir du temps d'échange en présentiel. Dans ce sens, on gagnerait à avoir des personnes ambassadrices (issues des associations étudiantes ou des référent·es vie de campus), qui aideraient les étudiant·es au détour d'un café à émettre leurs idées sur la plateforme numérique.

Enfin, mettre en place un dispositif de participation hybride (c'est-à-dire un dispositif de participation en ligne et hors ligne) permet de toucher tout le monde. Chacun·e ayant des moyens d'échanger et d'interagir différents, il est important d'être multi-canal. Cela est autant vrai pour une démarche

participative que pour une stratégie de communication.

Quels conseils donnerais-tu à une université souhaitant lancer une première démarche de participation ?

Faire un bon *benchmark* et échanger avec d'autres universités ! D'une université à l'autre on observe des problématiques et des méthodologies différentes, mais il y a aussi des similitudes. On ne peut pas se contenter de calquer ce qui se fait dans une collectivité territoriale, il faut s'inspirer des expériences spécifiques des autres universités pour trouver sa propre méthode.

Vous avez envie d'en savoir plus sur les actions participatives mises en place par l'Université de Caen Normandie ? Vous pouvez contacter Arthur Le Coz de la part d'Open Source Politics à son adresse mail arthur.lecoz01@unicaen.fr.

Nous espérons que ce premier numéro d'OSP Explore aura permis de nourrir vos réflexions et de répondre à certaines de vos interrogations.

N'hésitez pas à nous solliciter sur nos réseaux sociaux si vous avez la moindre interrogation ou à contact@opensourcepolitics.eu, nous vous répondrons avec plaisir.
Merci pour votre lecture !

L'équipe d'Open Source Politics

(et plus particulièrement Chanez et Lisa, les principales rédactrices !)



LES RÉFÉRENCES

- Jacquet V. (2017) Explaining non-participation in deliberative mini-publics. European Journal of Political Research, 56(3):640-659.
- Jacquet V. (2020). Comprendre la non-participation: les citoyens face aux dispositifs délibératifs tirés au sort. Peter Lang.
- Bézard, A. (2022, February 26). Budgets participatifs : donner du sens à la participation des citoyens. Fondation Jean Jaurès.
- CESE. (2022). Engagement et participation politique des jeunes. Avis du Conseil économique, social et environnemental sur proposition de la commission temporaire « Participation démocratique » avec la contribution de la délégation aux Outre-mer. Journal officiel de la République française, Mandature 2021-2026.
- Collectif rassemblant FAS Bretagne, avec le soutien du Ti Lab de Bretagne (2022, décembre). Valorisons la participation citoyenne. Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne.
- Damhuis V., Laurent V., Valenduc G., Vendramin P., Diversité et vulnérabilité dans les usages des TIC – La fracture numérique au second degré (Diversity and vulnerability in ICT usage – The second order digital divide), Academia Press, Gent, November 2010.
- Décider Ensemble. (2022). Jeunesses, démocratie et participation par Décider Ensemble.
- Font, J. & Blanco, I. (2007). Procedural legitimacy and political trust: The case of citizen juries in Spain. European Journal of Political Research 46(4): 557–589.
- Fourniau, J. (2019). La sélection des mini-publics entre tirage au sort, motivation et disponibilité. Participations, S, 373-400.
- IFOP. (2022). Les jeunes et la présidentielle de 2022. Ifop pour l'ANACEJ. FD / JPD N° 118927.
- Institut Montaigne. (2022). 71 % : L'abstention des jeunes, premier grand

défi démocratique du pays.

- IPSOS., Les jeunes et l'élection présidentielle : Quel est leur état d'esprit ? Quel rapport entretiennent-ils avec la politique ? Quelles sont leurs attentes ? Janvier 2022
- IPSOS - Élections présidentielles - Second tour: profil des abstentionnistes et sociologie des électors - Avril 2022
- Jacquet Vincent (2019) The Role and the Future of Deliberative Mini-publics: A Citizen Perspective. *Political Studies* 67(3):639-657.
- Jacquet V. (2020). Comprendre la non-participation: les citoyens face aux dispositifs délibératifs tirés au sort. Peter Lang.
- Jacquet V. (2017) Explaining non-participation in deliberative mini-publics. *European Journal of Political Research*, 56(3):640-659.
- Lippert, A. (2020, juillet 1). Val-de-Marne : les jeunes ont défriché le terrain pour l'avenir des parcs. Le Parisien.

CRÉDITS

Couverture : © Povoziuk via Getty Images

Page 2 : Jason Krüger for Wikimedia Deutschland, [CC BY-SA 4.0](#), via [Wikimedia Commons](#)

Page 5 : © Unamur

Page 7 : Ralf Rebmann, [CC BY-SA 4.0](#), via [Wikimedia Commons](#)

Page 10 : Ralf Rebmann, [CC BY-SA 4.0](#), via [Wikimedia Commons](#)

Page 13 : © Esola via Getty Images

Page 15 : Jan Vasek via [Unsplash](#)

Page 16 : © Lina Prokofieff

Page 18 : © Direction de la communication de l'université de Caen Normandie

Page 20 : © Civic Engagement Commission

Page 23 : École polytechnique - J.Barande, [CC BY-SA 2.0](#) via [Flickr](#)

Page 26 : © Lina Prokofieff

Page 28 : © Direction de la communication de l'université de Caen Normandie

Page 30 : © Direction de la communication de l'université de Caen Normandie

Page 32 : © Lina Prokofieff

Page 34 : © Lucie Grau

Quatrième de couverture : logo @ Sarah Krichen pour Open Source Politics

Édition de la publication : Open Source Politics

Direction de la publication : Valentin Chaput

Rédaction : Chanez Delorme et Lisa Giner

Relecture : Bertille Mazari, Giulia Cibrario, Lucie Grau

Maquette et mise en page : Sarah Krichen

Les textes de ce document (sauf les citations) sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0).



À PROPOS D'OPEN SOURCE POLITICS

Open Source Politics est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Nous avons pour mission de mettre en œuvre des outils numériques éthiques pour accompagner des démarches participatives porteuses de sens. Pour ce faire, nous développons des plateformes numériques libres et open source via l'outil Decidim pour les acteurs publics, privés et associatifs.

Depuis 2016, nous avons déjà accompagné 180 organisations dans 7 pays, en France, en Europe et en Amérique du Nord, dans la mise en place de leurs espaces publics numériques.

Notre positionnement est centré sur l'intégration des nouvelles technologies et des nouvelles façons de penser le débat public. Notre objectif est de donner aux citoyens des outils et des moyens de s'impliquer plus profondément dans le processus politique. Nous voulons créer un environnement ouvert et inclusif, où les populations peuvent participer de manière active à la définition des politiques et à leur mise en œuvre. Dans cette volonté d'ouverture, nous défendons un environnement open source qui est une des clefs essentielles de la souveraineté française.

Notre but ?

Co-construire avec vous, la société de la démocratie continue.

Restons en contact

Open Source Politics
32 rue des Cascades, 75020 Paris

www.opensourcepolitics.eu - contact@opensourcepolitics.eu



Open Source *Politics*

OSP EXPLORE N°1

LA REVUE D'OPEN SOURCE POLITICS SUR LES INNOVATIONS
DÉMOCRATIQUES ET LA PARTICIPATION CITOYENNE